



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 81.1 (1981), p. 409-426

Virginia Grace, Jean-Yves Empereur

Un groupe d'amphores ptolémaïques estampillées [avec 5 planches].

#### *Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### **Dernières publications**

9782724710489	<i>BCAI 38</i>	Carolina Teotino
9782724710021	<i>Athribis VIII</i>	Georges Castel
9782724710069	<i>Gebel el-Zeit III</i>	Pierre Tallet, Grégory Marouard, Damien Laisney
9782724709926	<i>Ouadi el-Jarf I</i>	Christophe Thiers
9782724710427	<i>Ermant III</i>	Mohamed Gaber Elmagrabi
9782724710144	<i>Documentary Papyri from the Fouad Collection at the Institut Français d'Archéologie Orientale (P.Fouad II 90-100)</i>	Sylvie Denoix (éd.), Salam Diab-Duranton (éd.)
9782724710007	<i>Représentations et symbolique de la guerre et de la paix dans le monde arabe</i>	Bernard Mathieu
9782724710038	<i>Les textes de la pyramide de la reine Ânkhessenpépy II</i>	

# UN GROUPE D'AMPHORES PTOLÉMAÏQUES ESTAMPILLÉES \*

Virginia GRACE et Jean-Yves EMPEREUR

Les KÎMÂN-FARÈS, site de l'ancienne Crocodilopolis-Arsinoé (Fâyoum), ont produit un grand nombre d'anses d'amphores timbrées <sup>(1)</sup>. A côté des exemplaires provenant de Rhodes, de Cos, de Cnide et de bien d'autres régions du monde grec <sup>(2)</sup>, trois anses ont pu être isolées en raison de l'aspect de leur pâte, de leur forme et de l'inscription qu'elles portent <sup>(3)</sup>.

Aucun parallèle n'a pu être trouvé parmi les milliers d'anses jusqu'à présent publiées. En revanche, l'immense Collection Benaki, encore largement inédite <sup>(4)</sup>, en compte vingt-trois tout à fait semblables aux trois nôtres : en classant l'ensemble de sa collection avant

\* La rédaction de cet article est due à J.Y. Empereur; une grande part du matériel et de l'illustration provient des dossiers de V. Grace (Fouilles Américaines de l'Agora d'Athènes). Nous remercions le Docteur Y. el-Ghariani, directeur du Musée Gréco-Romain d'Alexandrie, pour son accueil bienveillant et les facilités de travail qu'il nous a ménagées.

<sup>(1)</sup> J. Bingen, « Anses d'amphores de Crocodilopolis-Arsinoé », *Chronique d'Égypte*, 30 (1955) p. 130-133 (repris dans *SB* 9998 et *SEG* XIV, 879); J.Y. Empereur, « Timbres amphoriques de Crocodilopolis-Arsinoé », *BIFAO* 77 (1977) p. 197-233. Le reste de ce lot (plus de 1700 anses estampillées) est actuellement à l'étude.

<sup>(2)</sup> La grande majorité des anses est rhodienne; on compte également des anses de Cos, Cnide, Pamphylie, Samos, Chios, Phénicie, des groupes de Nicandros, de Parméniscos, de Zénon et pour le I<sup>er</sup> siècle av. J.C., de Brindes. Pour l'identification du groupe de Nicandros, voir V. Grace et M. Savvatianou-Petropoulakou, in *L'ilot de la*

*Maison des Comédiens*, *EAD*, XXVII, Paris (1970) p. 365-367 (ouvrage désormais cité *EAD* XXVII); pour le groupe de Parméniscos, V. Grace, *Hesperia*, Suppl. X (1956) p. 168-169 et pour le groupe de Zénon, V. Grace, *Hesperia* 32 (1963) p. 331 avec la note 25.

<sup>(3)</sup> Les trois anses des KÎMÂN-FARÈS, KF887, KF888 et KF1711 sont classées en 4e2 et 4e3 de notre catalogue.

<sup>(4)</sup> Ont été publiées : les anses thasiennes dans A.M. et A. Bon, *Les timbres amphoriques de Thasos (Etudes Thasiennes IV)*, Paris (1957) — liste des timbres trouvés en Égypte p. 538 —; des anses rhodiennes portant le nom de six éponymes nouveaux : V. Grace, *Hesperia* 22 (1953) p. 124-127, n<sup>os</sup> 26, 75, 84 bis, 109 bis, 118, 165 bis; une amphore rhodienne du fabricant Mikythos datée par l'éponyme Polyaratos dans V. Grace, *Archaeology* 19 (1966) p. 287; des anses pamphyliennes dans V. Grace, *BCH Suppl.* I (1973) p. 186, 187, 193; des anses de Kourion dans V. Grace, *Mélanges P. Dikaïos*, Nicosie (1979), p. 178-188.

son entrée au Musée Gréco-Romain d'Alexandrie, Lucas Benaki les a lui-même séparées des autres classes de manchons d'amphores, les rapprochant d'autres anses très voisines par leur forme et leur argile mais frappées de marques différentes <sup>(1)</sup>.

En étudiant l'ancien fonds de la collection du Musée Gréco-Romain, nous avons pu ajouter à ce lot seize nouvelles anses <sup>(2)</sup> auxquelles, pour être complet, il faut joindre une anse conservée au Musée de Belfast, une autre à Eton College <sup>(3)</sup> (toutes deux proviennent de collections rassemblées en Egypte), une troisième, enfin, au Musée du Louvre <sup>(4)</sup>.

Nous donnerons ici le catalogue de ces quatre-vingt-dix anses; dans cet ensemble, on lit sept noms ou fragments de noms différents provenant d'au moins trente matrices :

### CATALOGUE

1) Anse Pet. 57. Argile rouge sombre, noyau gris; engobe blanc. Timbre apparemment posé sur la partie verticale de l'anse. Dans un cercle :

A

2) Anses Pet. 2 (fig. 1), 41, 42, 43, 50, 64; Musée Gréco-Romain 14401 et 14405. Engobe crème, argile rouge, noyau gris; dans un timbre rectangulaire (les huit exemplaires sortant de la même matrice), le monogramme :

Ⲁ à résoudre en Χαρ <sup>(5)</sup>.

3) Anse Pet. 27 (fig. 2). Argile à noyau gris; timbre rectangulaire, lettres sinistroverses :

Διορ(

←

<sup>(1)</sup> Sur la Collection Benaki avant et lors de son entrée au Musée Gréco-Romain d'Alexandrie, voir en dernier lieu *EAD* XXVII p. 285 texte et note 1. V. Grace et ses collaborateurs ont numéroté et photographié cette série d'anses baptisée *Groupe de Pétois* par L. Benaki.

<sup>(2)</sup> Les anses Benaki portent les numéros Pet. 1 à 66 et M/ABC326. Celles du Musée Gréco-Romain la lettre P. suivie de 4 ou 5 chiffres (+ 2 anses n°s 14401 et 14405).

<sup>(3)</sup> Belfast : anse inédite Museum College n° 544;

cf. notre catalogue, n° 4e2. Eton : anse inédite VG 93; catalogue, n° 6 a.

<sup>(4)</sup> Musée du Louvre : anse inédite sans indication de provenance n° S 5521; catalogue n° 5b. Nous avons pu identifier cette anse grâce au travail de classement de tout le matériel de genre récemment effectué par Madame M. Hamiaux du Département des Antiquités Grecques et Romaines. Nous la remercions ici de nous avoir permis d'utiliser son fichier.

<sup>(5)</sup> Cf. note 1 p. 419.

4) Δόναξ. 52 anses (dont les trois des Kîmân-Farès) avec des timbres portant le même nom mais provenant de neuf matrices différentes. Toutes présentent des traces d'engobe claire sur terre grisâtre :

- (a) Pet. 4 (fig. 3), 9, 33. Timbre rectangulaire à cadre intérieur : inscription sur deux lignes (*sigma* lunaire) :

Δόν  
ακος

- (b) Pet. 5, 7, 12, 22, 25 (fig. 25), 32, 44 (fig. 4), 48 (fig. 25), 54, 62, 63; P11155, P11160, P11163. Timbre rectangulaire avec inscription sur trois lignes (*sigma* lunaire) :

Δό  
να  
κος

- (c) Pet. 30 (fig. 5). Timbre rectangulaire à cadre intérieur; lettres sinistroverses mais lecture des syllabes dextroverse (*sigma* lunaire) :

ακος  
Δόν

- (d) Pet. 36. Timbre circulaire; sur le pourtour, on lit :

Δόν[ακος].

- (e) Timbres circulaires avec inscription sur deux lignes, sinistroverse. Cinq matrices différentes :

- c 1 : Pet. 6 (fig. 6), 34, 38, 45, 47; P11162.
- c 2 : Pet. 16 (fig. 7), 17, 20, 21, 28, 60, 61; KF888; P9497, P11156, P11157, P11158; Belfast Mus. n° 544.
- c 3 : Pet. 3, 11, 39, 40, 49 (fig. 8 et 23), 51, 52, 53, 59, 65; KF 887, KF 1711.
- c 4 : Pet. 37.
- c 5 : P. 11165 (fig. 9).

Sur ces 33 anses, on lit (sur deux lignes) :

Δό  
νακ(ος).  
←

5) Ἐριεῦς. Cinq anses (engobe beige, argile foncée) sortant de quatre matrices différentes :

(a) Pet. 23, 46 (fig. 10 et 21).

(b) Louvre S 5521. Timbres rectangulaires, inscriptions sur deux lignes :

$$\begin{array}{c} \dot{\epsilon}\rho\iota \\ \epsilon\tilde{\upsilon}\varsigma \end{array}$$

(c) M/ABC 326 (fig. 11). Anse plus courbe que les 2 précédentes; timbre rectangulaire inscription sur deux lignes :

$$\begin{array}{c} \dot{\epsilon}\rho\iota\acute{\epsilon} \\ \omega\varsigma \end{array}$$

(d) Pet. 58 (fig. 12). Fragment de timbre circulaire, avec inscription (deux noms ?) sur deux lignes :

$$\begin{array}{c} [\dot{\epsilon}] \rho\iota\epsilon(\tilde{\upsilon}\varsigma) \\ [ ] \tau\omicron\varsigma \end{array}$$

6) Πετωῶς. Quinze anses dont on peut attribuer les timbres à six matrices :

(a) Pet. 10 (fig. 13), 19, 24, 26; P11154, P11161; Eton College VG 93.

(b) Pet. 15 (fig. 14).

(c) Pet. 29 (fig. 15 et 22), 35.

(d) P11164 (fig. 16).

(e) Pet. 14, 55, 66 (fig. 17). *Oméga* et *sigma* disproportionnés.

(f) P11159 (fig. 18). Rétrograde.

Tous rectangulaires avec inscription sur deux lignes (lettres Ω, Σ) :

$$\begin{array}{c} \Pi\epsilon\tau\tilde{\omega} \\ \tau\omicron\varsigma \end{array}$$

7) Partiellement lisibles (engobe clair, terre grise) :

(a) Pet. 8 ]ΓΑΗ (fig. 19).

(b) Pet. 13 : ]ΛΓ

Le second de ces timbres porte peut-être la même marque que le premier mais rétrograde.

On ne peut pas y lire ΠΛΗ[ΣΙΣ]<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Voir notre texte p. 420.

8) P11166 (fig. 20). Dans un timbre rectangulaire, pas de lettres mais une double corne d'abondance.

9) Timbres illisibles : Pet. 1 (rectangulaire); Pet. 18 (circulaire); Pet 31 (rectangulaire avec cadre intérieur); Pet. 56 (rectangulaire avec un attribut ?); P11180 (cachet circulaire).

## REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TYPOLOGIQUES

CONTEXTES DE DATATION. La plus grande partie des anses de la Collection Benaki provient d'Alexandrie. D'après les renseignements dus au collectionneur, elles ont été principalement récupérées dans les chantiers de construction de la ville. Cette indication fournira un premier *terminus post quem* : elles datent au plus tôt du début de l'époque hellénistique.

Un second élément permettra d'abaisser d'environ trois quarts de siècle ce *terminus* : dans son *Rapport* de 1919-1920, E. Breccia signale deux anses au nom de Πετώς que nous avons pu retrouver au Musée Gréco-Romain<sup>(1)</sup>. Elles sont classées dans notre catalogue sous le numéro 6 a<sup>(2)</sup>. Breccia précise leur provenance : l'une a été trouvée à Canope, l'autre à Alexandrie même, dans la nécropole d'Anfouchy. Si la première indication paraît trop vague, la seconde mérite quelque attention. Breccia a publié avec elle une centaine d'anses d'amphores de la même nécropole, presque toutes rhodiennes. Un rapide examen nous montre que seules deux anses<sup>(3)</sup> datent de la Période I (fin du IV<sup>e</sup> siècle-240 av. J.C.)<sup>(4)</sup> tandis que tout le reste, *y compris les anses italiennes*<sup>(5)</sup>, est à placer entre 240 et environ 75 av. J.C. (Période II à VII). Il nous paraît logique d'en tirer la même conclusion pour l'anse de Pétoś, sans que ce seul contexte archéologique nous permette de préciser la place de cette anse dans le cours de ces 175 ans. Nous retiendrons seulement

<sup>(1)</sup> Municipalité d'Alexandrie, *Rapport sur la marche du service du Musée pendant l'exercice 1919-1920*, Alexandrie (1921) p. 18-55. Les timbres de Pétoś figurent sous le n° 256, p. 51 (désormais cité *Rapport*).

<sup>(2)</sup> Anses n°s P11154 (Canope) et P11161 (Anfouchy). Cf. notre catalogue, n° 6a.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de celles d'Εύφρων, éponyme Ἄγριος, n° 7 p. 21 et de Τιμαρχος, n° 259, p. 51. La première date de 270-260; cf. V. Grace, « Revisions in Early Hellenistic Chronology », *AM* 89 (1974),

p. 198 note 19.

<sup>(4)</sup> Voir le tableau de ces différentes périodes dans *EAD* XXVII, p. 286, chronologie corrigée dans V. Grace, *AM* 89 (1974) p. 193-200. Rappelons ici que le timbrage des amphores a été pratiqué à Rhodes depuis le dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle jusque sous Auguste.

<sup>(5)</sup> A la seule exception du n° 285 p. 53, nous n'avons là que des anses provenant des ateliers d'Apani (environs de Brindisi).

de ces fouilles d'Anfouchy que l'anse de Pétois date de l'époque ptolémaïque, plus exactement de la période qui sépare la fin du règne de Philadelphes de la fin de l'ère des Ptolémées.

**REMARQUES TYPOLOGIQUES.** Nous pouvons nous livrer à quelques observations sur les fragments d'anses eux-mêmes. Deux caractéristiques sont communes à tous : tout d'abord, leur terre présente le même aspect (présence d'un engobe crème; peu de dégraissant; noyau grisâtre). Ensuite, leur forme : toutes les anses étaient attachées au col de l'amphore (comme les amphores grecques et à la différence des amphores sémitiques) <sup>(1)</sup> et redescendaient jusqu'à l'épaule. Trois anses, mieux conservées que les autres, permettent de préciser les points suivants :

**1)** Anse Pet. 46 (timbre d'Ἡριεύς fig. 10 et 21) : un fragment du col et de la lèvre reste attaché à l'anse; la lèvre s'élève à 3,2 cm. au-dessus du point d'attache : elle forme un bourrelet de 2,1 cm de haut, de section presque triangulaire avec un ressaut inférieur de 0,7 cm. Partant du col, l'anse forme une légère courbe pour redescendre après un angle arrondi vers l'épaule.

Son aspect général (courbure, angle) rappelle (avec toutefois des différences : lèvre ici plus lourde et plus marquée) la forme des anses rhodiennes du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.C. <sup>(2)</sup>. L'anse P11166 ressemble beaucoup à celle d'Hérius : elle porte une double corne d'abondance qui peut nous servir d'élément de datation. En faveur à partir de Ptolémée II, elle symbolisait la prospérité de l'Égypte sous les Philadelphes, apparaissant pour la première fois sur les monnaies peu après la mort d'Arsinoé II (270 av. J.C.) <sup>(3)</sup>.

**2)** Anse Pet. 29 (timbre de Ηετῶς) (fig. 15 et 22) : elle est cassée au niveau de son attache supérieure, ne gardant aucun élément du col ni de la lèvre; un léger creux se dessine à ce point de jonction. La partie supérieure forme un angle arrondi mais plus fermé; elle est plus courte, s'éloignant moins du col (qu'elle longe à environ 4,5 cm). La partie verticale est mieux conservée, sur 9 cm, sans que nous possédions l'attache inférieure.

<sup>(1)</sup> Voir V. Grace, *Amphoras (Excavations of the Athenian Agora, Picture Book n° 6)*, Princeton (2<sup>e</sup> édition, 1979), fig. 4 (ouvrage désormais cité *Amphoras*).

<sup>(2)</sup> Voir la photo de l'amphore de Mikythos citée note 4 p. 409; la datation de la première

publication a été corrigée dans V. Grace, *AM* 89 (1974) p. 193-200.

<sup>(3)</sup> J.N. Svoronos, *Τὰ νομίσματα τοῦ πρώτου τῶν Πτολεμαίων*, Athènes (1904), II p. 66 n<sup>os</sup> 408 sq.; III pl. XV.

3) Anse Pet. 49 (timbre de Δόναξ) (fig. 8 et 23) : une mesure portant sur 4 anses d'Hérieus, 9 de Pétos et 31 de Donax révèle une relative constance dans leur épaisseur tandis que la largeur varie assez largement pour chaque type : moyenne d'Hérieus, 4,6 cm ; de Pétos, 4,53 cm ; de Donax, 5,3 cm. Les deux premières séries sont d'une mesure très voisine tandis que l'anse de Donax se singularise par un élargissement moyen de 0,7 cm.

Avec Donax, l'angle s'accroît encore et le point de jonction continue de se creuser. Aucune attache n'est conservée ; la partie verticale (hauteur conservée = 14,3 cm pour Pet. 59) longe le col à environ 5 cm.

D'une anse à l'autre, nous notons une tendance à la fermeture des angles, au raccourcissement de la partie supérieure et à son élargissement, signe d'évolution parallèle à celle des séries connues d'amphores grecques : on retrouve le même phénomène aussi bien dans les amphores de Rhodes que de Cnide <sup>(1)</sup>. Suivant ces seuls critères formels, l'anse d'Hérieus semble précéder de peu celle de Pétos, alors que l'anse de Donax pourrait dater d'une période plus récente : sa forme évoque les amphores cniennes du II<sup>e</sup> siècle av. J.C.

Les quelques points que nous venons d'observer (sans oublier la présence de l'engobe et la couleur de l'argile) nous amènent à rapprocher de nos anses (en l'absence d'amphores timbrées du même groupe) une amphore inédite que nous avons trouvée dans les réserves du Musée Gréco-Romain (fig. 24). Presque complète (il manque une anse et la lèvre), cette amphore est faite de la même terre que nos anses ; nous avons comparé l'anse qui lui reste à celles du groupe de Pétos : une similitude étonnante (que rend bien la fig. 25) avec les anses Pet. 48 (à gauche) et Pet. 25 (à droite) nous autorise à identifier cette pièce : nous avons là, à coup sûr, une amphore de Donax. Nous supposons que son timbre, s'il y en avait un, était apposé sur la seconde anse, qui manque actuellement <sup>(2)</sup>.

Hauteur conservée : 0,80 m. Diamètre de l'embouchure : 0,10 m. Hauteur du col : 0,19 m. Diamètre de la panse : 0,39 m.

Le col est incisé d'un trait continu sur toute la circonférence à 0,165 m au-dessous de l'extrémité supérieure, trace d'un cordon qui portait sans doute une étiquette. Le pied, assez haut (hauteur 0,06 m × largeur 0,032 m), se termine par une base plane (fig. 26).

<sup>(1)</sup> Cf. *Amphoras*, fig. 62 (amphores rhodiennes des III<sup>e</sup>, II<sup>e</sup> av. J.C. et III<sup>e</sup> ap. J.C.) et fig. 64 (amphores cniennes du II<sup>e</sup> av. J.C. au II<sup>e</sup> ap. J.C.).

<sup>(2)</sup> Cette amphore (n° P11358) porte quelques

indications à l'encre de Chine : *Camp César n° 391* et une date aujourd'hui incomplète 18/10/...6. Nous n'avons malheureusement pas pu retrouver à quelles fouilles, dans ce quartier oriental d'Alexandrie, il est fait référence.

La capacité (mesurée avec de l'eau) est de 33,6 litres au niveau de la cassure (ce qui équivaut à un peu plus de 10 *choes* attiques).

L'amphore confirme bien ce que laissait prévoir l'anse de Donax : un vase de type grec que nous daterions volontiers du II<sup>e</sup> siècle av. J.C.

## ONOMASTIQUE ET PROSOPOGRAPHIE

REMARQUES ONOMASTIQUES. Le groupe de Pétois compte sept noms ou fragments de noms différents. Nous ne tiendrons pas compte ici de noms incomplets ou peu caractéristiques parce que trop répandus (c'est-à-dire des A, Χαρ(, Διον(, ]γλη des paragraphes 1, 2, 3 et 7 de notre catalogue), pour réserver nos observations à trois marques intéressantes : Δόναξ, Πετῶς et Ἐριεῦς.

1) Δόνακος. C'est le génitif de Δόναξ : le mot grec qui désigne le roseau figure souvent dans les textes mais reste rarement employé comme anthroponyme. Il appartient à la série nombreuse des noms propres tirés des noms de plantes (tels Ἄκανθος, Ἄνπελος, Δάφνος...) <sup>(1)</sup> : peut-être faisait-il allusion à l'aspect physique, sveltesse ou fragilité, de son porteur ? Son attestation dans le monde grec est peu fréquente : le dictionnaire de Pape-Benseler n'en offre que trois exemples <sup>(2)</sup> et le *Namenbuch* ne cite qu'une référence avec un point d'interrogation, s'appuyant sur l'autorité de Wilcken qui suppose, avec raison, avoir affaire à un anthroponyme <sup>(3)</sup>. Effectivement, les recueils d'inscriptions fournissent peu de références à ce nom dans le monde grec <sup>(4)</sup> mais les papyrus les ont multipliées <sup>(5)</sup>; son aire géographique s'est élargie jusqu'à l'Égypte où son usage social

<sup>(1)</sup> F. Bechtel, *Die historischen Personennamen des Griechischen*, Halle (1917) p. 592-597 (Donax p. 592) et L. Robert, *Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine*, Paris (1963) p. 49 note 3.

<sup>(2)</sup> W. Pape et G. Benseler, *Wörterbuch der griechischen Eigennamen*, Braunschweig (1863-1870) sv. (Seule la référence au magistrat monétaire d'Apollonia d'Illyrie est retenue par Bechtel, cf. note 21).

<sup>(3)</sup> F. Preisicke, *Namenbuch*, Heidelberg (1922), sv. C'est PSI V, 505 l. 4 (cf. note 1 p. 417).

<sup>(4)</sup> Cf. par exemple en Attique : IG II<sup>2</sup>, 794 (restitué), 9021 (un habitant de Kios enterré à Athènes) et, à l'époque romaine : IG II<sup>2</sup>, 2097

l. 11 et 56 (deux Athéniens) et 8331 (un Apaméen). V. Volkov et A. Fol, *Les Thraces en Égypte gréco-romaine*, Sofia (1977) n<sup>os</sup> 106-107, considèrent, à tort, Donax comme un anthroponyme thrace (l'erreur provient sans doute du nom d'une montagne thrace, enregistré par D. Detschew, *Thra-kischen Sprachreste*, Vienne, 2<sup>e</sup> éd. [1976], sv. Δούναξ).

<sup>(5)</sup> Notamment deux nouveaux exemples dans Foraboschi, *Onomasticon* et trois autres dans W. Peremans et E. Van't Dack, *Prosopographia Ptolemaica* (tome VII par L. de Meulemeester-Swinnen et H. Hauren, Leyde, 1975) p. 111 (ouvrage désormais cité *Prosop. Ptol.*).

est bien déterminé : la *Prosop. Ptol.* nous montre qu'il est surtout employé dans le monde des esclaves ou des gens de petite condition <sup>(1)</sup>.

2) *Περῶτος* : génitif de *Περῶς* qui ne figure évidemment pas dans les recueils onomastiques du monde grec, hors l'Égypte : nous avons là la transcription grecque d'un nom égyptien, « l'Éthiopien » dont nous connaissons la forme démotique et copte <sup>(2)</sup>. Il est fréquemment porté à l'époque ptolémaïque : les inscriptions, les papyrus en contiennent maint exemple <sup>(3)</sup>. Ici encore, la *Prosop. Ptol.* nous renseigne sur son extension sociale : des esclaves, des paysans <sup>(4)</sup>.

3) *Ἐπιεῦς* : transcription au nominatif d'un nom égyptien <sup>(5)</sup>. Il n'est attesté qu'en Égypte où il apparaît souvent dans la documentation papyrologique <sup>(6)</sup>. Nous connaissons également des formes démotique et copte et il peut être transcrit de cinq manières différentes dans les sources grecques ; il signifie *Horus est venu* <sup>(7)</sup>. Il est porté surtout par des gens attachés à la terre, des artisans, des commerçants <sup>(8)</sup>.

ESSAI PROSOPOGRAPHIQUE. Cette dernière notation est importante dans la mesure où il nous faut déterminer ce que signifie le timbrage de ces anses, si elles portent la marque d'un propriétaire de vigne ou d'un potier. Dans la liste des vingt-cinq potiers que nous fournit la *Prosop. Ptol.*, nous ne comptons que trois Grecs contre vingt Égyptiens et deux Juifs <sup>(9)</sup>. Or Rostovtzeff a déjà fait le constat suivant : *It is worthy of note that the vineyard*

<sup>(1)</sup> La *Prosop. Ptol.* IV 8142 donne une référence pour un cultivateur ; ajoutons celle d'un esclave fugitif dans *P. Lond. Zen.* 1951 (+ *P. Mich. Zen.* 18 et *PSI V* 505).

<sup>(2)</sup> J. Vergote, *Les noms propres du P. Bruxelles inv. E-7616 (Papyrologica Lugduno-Batava VII)*, Leyde (1954) p. 14, n° 73.

<sup>(3)</sup> *Bull. épig.* 1948, 259 (Léontopolis) ; 7 exemples dans le seul *P. Brux. inv. E-7616*, 12 autres dans l'*Onomasticon* ...

<sup>(4)</sup> *Prosop. Ptol.* V 13204-13206 (esclaves) et IV 8365, 8367, 11665 (cultivateurs).

<sup>(5)</sup> Pour l'usage du nominatif sur les timbres rhodiens, voir M.P. Nilsson, « Timbres amphoriques de Lindos », *Exploration Archéologique de Rhodes (Fondation Carlsberg) V*, Copenhague (1909)

p. 63 note 1. Presque tous les timbres thasiens portent le nominatif. Seul des timbres d'Herieus, le n° M/ABC 326 (cat. n° 5b) porte le génitif : *Ἐπιεῦς*.

<sup>(6)</sup> Une trentaine d'exemples dans le *Namenbuch*, une cinquantaine dans l'*Onomasticon*.

<sup>(7)</sup> Cf. J. Vergote, *op. cit.*, p. 9, n° 23 où sont reproduites les formes démotique et copte ainsi que les cinq transcriptions grecques.

<sup>(8)</sup> *Prosop. Ptol.* IV 8148-8150, 9738, 9739 (paysans), V 13077, 13078, 13246, 13247 (artisans), V 12608, 12609 (commerçants).

<sup>(9)</sup> *Prosop. Ptol.* V 13355-13379 ; *Ἐπιεῦς* = V 13357. Les trois potiers grecs figurent sous les n°s 13335, 13360 et 13376 ; les deux juifs sous les n°s 13356 et 13372.

*owners were mostly Greeks; native owners were rather exceptional* <sup>(1)</sup>. Il explique cette donnée par la volonté du pouvoir ptolémaïque de faciliter l'entreprise agricole des Grecs, voulant les attacher à la terre, sans détourner pour autant les paysans égyptiens de leurs travaux aratoires traditionnels (surtout les céréales et les plantes fourragères). La pertinence du raisonnement de Rostovtzeff nous amène à conclure sur l'état de nos Δόναξ, Περῶς et Ἐριεῦς : des potiers qui signaient leurs amphores.

Dans quelle partie de l'Égypte vivaient-ils ? La vigne y pousse un peu partout, là où il y a des Grecs <sup>(2)</sup>. Toutefois deux régions se distinguent des autres : les bords du lac Maréotis avec ses crus réputés et le Fayoum où, dès le règne de Ptolémée Philadelphie nous voyons s'instaurer une politique de plantation massive de la vigne <sup>(3)</sup>. Nous avons trouvé quatre de nos anses au Fayoum <sup>(4)</sup> contre quatre-vingt trois à Alexandrie : faut-il en conclure à un transport de vin du Maréotis depuis Alexandrie jusqu'au Fâyoum ? Nous croyons bien plus probable la solution inverse : on était loin de consommer au Fâyoum la grosse production agricole de la région et les papyrus nous indiquent que dès 243 av. J.C., on en exportait les crus vers la capitale <sup>(5)</sup>. Il y a donc de fortes chances pour que nos potiers travaillassent dans cette région vinicole en pleine expansion.

Nous avons placé, d'après des critères typologiques, l'anse d'Hérieus dans le cours du III<sup>e</sup> siècle av. J.C., les autres (surtout celle de Donax) nous paraissant un peu plus récentes. Il se trouve que nous possédons une nombreuse documentation papyrologique pour l'époque et la région qui nous intéressent : les Archives de Zénon <sup>(6)</sup>. Parmi cette masse de lettres, de bordereaux, de comptes, nous trouvons le nom de douze potiers qui travaillent pour la δωρεά d'Apollonios et notamment un certain Ἐριεῦς dont le nom apparaît dans une lettre <sup>(7)</sup>. Il serait peut-être tentant de voir en lui le potier dont nous connaissons

<sup>(1)</sup> M. Rostovtzeff, *A Large Estate in Egypt in the Third Century B.C.*, Madison (1922) p. 94.

<sup>(2)</sup> Voir Cl. Ricci, *La coltura della vite e la fabbricazione del vino nell'Egitto greco-romano*, Milan (1924 et réimpression anastatique 1972) : Ch. I, *Distribuzione della vite in Egitto secondo i papiri*, p. 1-18; voir également Cl. Préaux, *L'économie royale des Lagides*, Bruxelles (1939) p. 165-187 et P.M. Fraser, *Ptolemaic Alexandria*, Oxford (1972) I p. 166.

<sup>(3)</sup> Pour la région du lac Maréotis, cf. Strabon, 799; Athénée, 33 d-f et les développements de P.M. Fraser, *op. cit.*, II p. 254, note 97-98. Pour

le Fayoum, Rostovtzeff, *A Large Estate*, p. 93-103; Ricci, *op. cit.*, p. 1-6; P.M. Fraser, *op. cit.*, II, p. 281 note 265.

<sup>(4)</sup> KF 887 et KF 1711 (cat. n° 4e3), KF 888 et Pet. 17 (cat. 4e2).

<sup>(5)</sup> Cf. *PSI IV 428 l. 29* et *P. Col. Zen. 89*.

<sup>(6)</sup> Sur ces archives, voir Rostovtzeff, *op. cit.*; Cl. Préaux, *Les grecs en Égypte d'après les Archives de Zénon*, Bruxelles (1947) et sa bibliographie p. 87-91. Y ajouter A. Swiderek, *W « Panstwie » Apolloniosa*, Varsovie (1959) avec un résumé en français p. 415-445.

<sup>(7)</sup> *Prosop. Ptol. V 13355, 13357* (référence à

quatre anses !<sup>(1)</sup> A vrai dire, cette identification ne serait définitivement prouvée que par la découverte, au cours de fouilles à Philadelphie ou dans les environs, d'un four ou d'un dépotoir d'amphores timbrées comme cela a été réalisé à Thasos ou à Brindes<sup>(2)</sup>.

### LES POTIERS DU FAYOUM AU III<sup>e</sup> SIÈCLE AV. J.C.

La littérature qui a exploité les Archives de Zénon s'est surtout intéressée à la vigne et au vin mais n'a consacré que peu de développements à la vie des potiers<sup>(3)</sup>; et pourtant, sur ce point encore, les papyrus de Philadelphie se révèlent d'une richesse unique. L'Hérierus du Fayoum représente pour nous beaucoup plus qu'un simple nom : nous sommes instruits du lieu où il travaillait, de la date précise de son activité, de la manière dont il exerçait sa profession, lui et ses compagnons, des phases successives de la production et même de leur productivité et du prix des amphores qu'ils fabriquaient dans leurs ateliers ! Tels sont les renseignements sur leur travail et leurs amphores que nous pouvons maintenant quelque peu détailler.

DATE. Les Archives de Zénon couvrent environ un quart de siècle. On peut y distinguer trois périodes : au cours de la première, Zénon vivait à Alexandrie, secrétaire du ministre Apollonios pour les affaires duquel il voyageait souvent, notamment en Palestine. Panakestor dirigeait alors la *doréa* (le papyrus le plus ancien date de 261 av. J.C.)<sup>(4)</sup>. Le début de la seconde est marqué par la prise en main par Zénon de l'administration du domaine de Philadelphie, en 256 av. J.C.<sup>(5)</sup> Dans un troisième temps, le domaine retourne à la couronne, au commencement du règne de Ptolémée Evergète, par suite de la

*P. Cairo Zen.*, 59481, lettre dans laquelle apparaît Herieus), 13360, 13361, 13364, 13366, 13369, 13371, 13374, 13376, 13379.

<sup>(1)</sup> Un autre potier (appelé *κοιλουργός hapax* que Wilcken, *Archiv* 14 (1941) p. 257 n. 4 interprète comme *κεραμεύς*) apparaît dans *PSA* 1 l. 7-8 (257 av. J.C.). Ce *Χάρης* est de Memphis : peut-on vraiment le mettre en relation avec notre monogramme *Χαρ* (n° 2 de notre catalogue)?

<sup>(2)</sup> Pour Thasos, voir en dernier lieu Y. Garlan, «Koukos : données nouvelles pour une nouvelle interprétation des timbres amphoriques thasiens», *BCH Suppl.* V (1979) p. 213-268. Pour la découverte sur le site d'Apani, à environ dix kilomètres au

nord de Brindisi, voir B. Sciarra, «Ricerche in contrada Apani, agro di Brindisi», in *Recherches sur les amphores romaines (Coll. Ecole Fr. de Rome 10)*, Rome (1972) p. 29-34.

<sup>(3)</sup> Cf. note 3 p. 418 et Cl. Préaux, *Les Grecs en Égypte*, p. 22-26; A. Swiderek, «La société indigène en Égypte au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère d'après les archives de Zénon», *JJP* 7-8 (1953-1954) p. 231-284 (surtout p. 243-244).

<sup>(4)</sup> Voir Rostovtzeff, *op. cit.*, p. 28-41, Cl. Préaux, *Les Grecs en Égypte*, p. 9-10.

<sup>(5)</sup> Pour cette date, cf. C. Edgar, *P. Mich. Zen.* p. 25.

disgrâce ou de la mort d'Apollonios; Zénon reste à Philadelphie pour s'occuper de ses affaires privées (la dernière lettre date de 237 av. J.C.<sup>(1)</sup> ou peut-être même de 230/229)<sup>(2)</sup>.

Nous pouvons suivre l'activité de nos potiers pendant presque tout ce laps de temps : la première mention de leur activité date de 257 av. J.C. : un certain *Χάρης, κοιλουργός* qui travaille pour une autre *dôréa* d'Apollonios située à Memphis, cherche à se disculper des accusations de paresse qui pèsent sur lui<sup>(3)</sup>. Le dernier document date de 243 av. J.C. : on y parle d'un potier qui n'a pas rempli son contrat, n'ayant pas livré le nombre d'amphores qu'il s'était engagé à fabriquer pour un terme convenu. On s'adresse alors à Zénon, redevenu désormais simple particulier, mais conservant certainement beaucoup d'influence et de relations<sup>(4)</sup>. Mais c'est surtout du temps où Zénon exerce les fonctions d'intendant du domaine que l'on peut, pour notre information, tirer parti de ses relations avec les ateliers : certains papyrus sont bien datés, d'autres non, mais dans la plupart des cas, il faut, à coup sûr, les rattacher à cette période. Nous avons là des comptes, des évaluations de stocks et surtout des lettres qui proviennent des potiers eux-mêmes, dans lesquelles ils parlent de leur travail.

LIEUX. C'est à Memphis, nous l'avons vu, qu'exerce *Χάρης* pour le compte d'une autre *doréa* d'Apollonios. *Νεῆσις*, lui, partage son activité entre un gros atelier à Héracléopolis, un peu au sud du Fâyoum, sur les rives du canal, le moderne Bahr el-Youssouf, et une fabrique à Philadelphie, distante d'au moins cinquante kilomètres<sup>(5)</sup>. C'est surtout dans ce village du Nord-Est du Fâyoum et dans ses proches alentours (*Ἰερά Νήσος*<sup>(6)</sup>, *Σύρων Κώμη*<sup>(7)</sup>, *Κέρκις*<sup>(8)</sup>) que travaillent les potiers que nous connaissons par les Archives : notre Herieus est installé près de Philadelphie<sup>(9)</sup>; dans *P. Cairo Zen. 59481*, le potier *Παῆσις* dénonce auprès de Zénon la paresse et l'incurie de ses compagnons d'atelier : il ne veut plus travailler avec eux mais seulement en compagnie de *Λυσίμαχος*, *Νεφορέτις* et *Ἰριεῦς* ! Ce même *Παῆσις* nous était connu par un papyrus plus ancien (quoique non daté) : il était alors recommandé auprès de Zénon, lui et ses fils, par *Πετυκᾶμις ὁ κεσαμεύς ἀφ' Ἰεράς Νήσου*. Celui-ci conseillait à l'intendant de les embaucher car, disait-il, *ils connaissent bien la terre de l'endroit*<sup>(10)</sup>.

(1) *P. Mich. Zen. 70.*

(2) *SB 7222.*

(3) *PSA 1 l. 7-8.*

(4) *P. Cairo Zen. 59366 l. 8-11.*

(5) *P. Col. Zen. 52 l. 2-4.*

(6) *P. Cairo Zen. 59500 l. 1.*

(7) *P. Cairo Zen. 59741 l. 23 et 59742 l. 28.*

(8) *P. Cairo Zen. 59741 l. 25.*

(9) *P. Cairo Zen. 59481 l. 12-13 (PSI IV 441).*

(10) *P. Cairo Zen. 59481 l. 9-13.*

Il nous faut évoquer aussi Ἀπολλωνίδης<sup>(1)</sup>, Στοτοῦτις<sup>(2)</sup>, Σεμθεύς et Πετκαμ<sup>(3)</sup> sans oublier Ὠρος, originaire de Naucratis, celui-ci est venu à Philadelphie pour tenter sa chance; il s'engage à fournir un lot important d'amphores à l'ancienne *doréa* pour l'année 243 av. J.C. (il échouera d'ailleurs dans la réalisation de son contrat)<sup>(4)</sup>.

Ne nous étonnons pas de ce grand nombre de potiers : le domaine d'Apollonios, comprenait 10.000 aroures (soit environ 2800 ha.)<sup>(5)</sup> autour de Philadelphie et ce centre de production vinicole avait certes de gros besoins en amphores.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL. Deux temps sont à considérer :

1) Panakestor puis Zénon dirigent la *doréa* d'Apollonios; le domaine agit alors en entreprise agricole et commerciale indépendante de l'Etat<sup>(6)</sup>. Deux régimes de travail semblent coexister :

— Le territoire de la *doréa* possède des bancs d'argile et des installations (principalement des fours). L'intendant engage alors des potiers à qui il verse salaire. Ce régime paraît être celui de Pettukamis : sinon, pourquoi demander à Zénon d'engager d'autres potiers pour l'aider ?<sup>(7)</sup> ailleurs, Lysimachos et Paësis réclament à Zénon leur salaire qui tarde à arriver; ils lui rendent compte de l'emploi de l'argent qui leur a déjà été versé<sup>(8)</sup>. A côté de ces gens expérimentés, il ne faut pas oublier les *παῖδες*<sup>(9)</sup>, manœuvres engagés au mois, *καταμήνιοι* (à qui on verse cependant un salaire quotidien) qui font ce qu'est encore le travail des aides-potiers dans l'Egypte moderne : ils vont chercher l'argile, s'occupent de la manutention, préparent le combustible et alimentent le four<sup>(10)</sup>.

Les potiers salariés façonnent des amphores pour la *doréa*, pour l'Etat (peut-être à titre de *συντέλεια* :<sup>(11)</sup> l'Etat, qui a de gros besoins<sup>(12)</sup>, se réserverait alors une partie

(1) *P. Cairo Zen.* 59741 l. 26.

(2) *BGU VII* 1504 l. 7.

(3) *PSI IV* 420 l. 2 et 21.

(4) *P. Cairo Zen.* 59366 l. 8-11.

(5) Cf. C. Edgar, *P. Mich. Zen.* p. 12-13.

(6) Le domaine verse à l'Etat toutes les redevances légales (impôts sur le blé, la vigne, le cheptel ...). Cf. Rostovtzeff, *op. cit.*, p. 43-44 et *Index* p. 199 *sv. Taxes*.

(7) *P. Cairo Zen.* 59500 l. 2-4.

(8) *P. Lond. Zen.* 2038 l. 25-28.

(9) *Ibid.* l. 9-10 : *μισ[θωτ]οὺς | καταμηνίου[ς] έχοντες ...*] et dans l'interligne : ]οῖς διδο[μεν

*τὸ καθ' ἡμ[έραν].*

(10) Quelques mots sur ces *παῖδες* dans A. Swiderek, *W «Panstwie» Apolloniosa*, p. 107 (p. 429 du résumé français); ces *παῖδια* sont nommés sur un timbre cnidien trouvé à Délos (cf. *EAD XXVII*, p. 325 n° E 55).

(11) Sur la *syntelia*, voir dans Cl. Préaux, *Econ. royale*, le régime des ateliers textiles, p. 93-116 et surtout p. 99 *Contributions en nature dues par les tisserands* : ceux-ci fournissent à l'Etat, à un prix fixé par celui-ci, un quota d'étoffes de qualité imposée.

(12) Les *Revenue Laws* col. 32 nous apprennent que l'Etat doit normalement fournir aux vigneron

de la production à un prix qu'il fixerait)<sup>(1)</sup>, enfin l'éventuel surplus à des particuliers<sup>(2)</sup>.

— En concurrence avec ces salariés, des artisans à leur compte à qui la *doréa* achèterait des amphores : cela semble être le cas de ce Néésis qui, on l'a vu, court de son atelier de Philadelphie à celui d'Héracléopolis<sup>(3)</sup>. Ces ateliers pouvaient être d'une certaine importance puisque nous voyons ce même Néésis déplacer dix hommes d'un endroit à l'autre pour satisfaire aux besoins de la production<sup>(4)</sup>. Les sommes en jeu sont assez élevées : ici 100 drachmes ce qui représente une bonne quantité d'amphores !<sup>(5)</sup>

2) La *doréa* est retournée à la couronne. L'ex-domaine fait à nouveau partie de la terre royale. Les épistates successivement en charge, Euclès puis Bion, ne semblent plus entretenir de potiers mais reçoivent une partie des amphores que la *synteleia* réserve à l'Etat : dans le *P. Col. Zen.* 88<sup>(6)</sup>, Euclès accuse Anosis, le comogrammate de Philadelphie, d'avoir mal enregistré les amphores fournies par un potier du crû ; il a peur d'être tenu lui-même complice des erreurs du responsable local. Jamais nous ne trouverions cette situation du temps où Zénon dirigeait le domaine. Mais la contribution des potiers ne suffit pas : Euclès et Bion devront acheter le surplus dont ils ont besoin à différents artisans<sup>(7)</sup>.

Le travail des amphores est donc le fait d'hommes libres : aucune allusion à la présence d'esclaves ; bon nombre de ces potiers sont même des artisans installés à leur compte qui passent librement contrat avec Zénon et ses successeurs. Cette constatation est importante : en Egypte ptolémaïque où toute activité de production est particulièrement contrôlée par le pouvoir royal, le domaine de la poterie est ainsi laissé à la libre-entreprise.

des amphores pour la part de vin (*ἀπομοίρα*) qui lui revient en impôt ; il lui en faut donc d'énormes quantités. Le législateur a même prévu le cas où l'Etat se trouverait dans l'incapacité de présenter ces amphores au moment de la vendange : le vigneron devra alors se substituer à lui, n'utilisant que des amphores de première qualité (l. 13-14) et se faire rembourser de l'Etat ou déduire le prix forfaitaire des amphores de l'*apomoira*.

<sup>(1)</sup> Dans le *P. Col. Zen.* 88 l. 11-12, nous voyons Anosis, le comogrammate de Philadelphie, payer 6 drachmes le cent d'amphores (cela expliquerait peut-être la coexistence de deux séries de prix, l'une régulièrement inférieure de moitié à l'autre).

<sup>(2)</sup> *P. Lond. Zen.* 2038 l. 14-15 : en 17 jours, les potiers Lysimachos et Paësis ont touché 60 drachmes pour la vente de 128 amphores.

<sup>(3)</sup> Voir la note 5 p. 420.

<sup>(4)</sup> *P. Col. Zen.* 52 l. 4 et Swiderek, *Soc. indigène*, p. 243-244.

<sup>(5)</sup> *P. Col. Zen.* 52 l. 6.

<sup>(6)</sup> Cf. note 1 *supra*.

<sup>(7)</sup> *P. Cairo Zen.* 59366 l. 8-11. Tous ces artisans ne sont pas propriétaires de leur atelier : dans *BGU VI* 1282 (amélioré par *CPJ I*, 46), six potiers, quatre Egyptiens et deux Juifs, s'associent pour partager le montant du loyer d'un fonds qui appartient à un autre Juif.

On a supposé l'existence d'organisations d'Etat, d'ateliers d'Etat (avec éventuellement une main d'œuvre servile), mais toujours sans l'ombre d'une preuve <sup>(1)</sup>. Le présent exemple montre qu'il faut revenir sur ces spéculations. En réalité, ces suppositions n'étaient avancées que pour expliquer le timbrage des amphores : celui-ci peut tout aussi bien recouvrir d'autres raisons que la volonté d'un Etat de contrôler la production d'ateliers publics. Nous reviendrons ailleurs sur ce délicat problème.

LES PHASES DU TRAVAIL. Après la fabrication de l'amphore (quelques allusions çà et là sur les fours) <sup>(2)</sup>, dans un second temps, on en badigeonne les parois intérieures de résine naturelle <sup>(3)</sup> : il est souvent fait mention de cette opération qui est effectuée par le potier lui-même <sup>(4)</sup> et qui nécessite un assez grand soin <sup>(5)</sup>. Il devra également fabriquer les couvercles en argile qui protégeront le contenu de l'amphore <sup>(6)</sup>.

Quelques textes nous montrent un temps fort dans l'année, au moment de la vendange : Zénon fait alors compter et recompter les amphores disposées autour des pressoirs et y ajoute celles qui sont encore dans les ateliers des potiers <sup>(7)</sup>. Notons que le jus de la vigne est directement versé dans des amphores et non, à la manière grecque dans des *pithoi* dans lesquels il fermentait et d'où on le retirait après une ou plusieurs années selon les crus, pour le transvaser dans les amphores <sup>(8)</sup>. Zénon a maintenu sur ce point la tradition égyptienne telle que l'illustrent les bas-reliefs et les peintures d'époque pharaonique <sup>(9)</sup>. Cette habitude explique le nombre élevé d'amphores : dans le *P. Cairo Zen.* 59366, on parle de 2700 pièces <sup>(10)</sup>; ce chiffre monte à plus de 5000 dans le *P. Cairo Zen.* 59742 <sup>(11)</sup>; ailleurs on mentionne plus de 2000 opercules ... <sup>(12)</sup>

LA PRODUCTIVITÉ peut être calculée à partir du *P. Lond. Zen.* 2038 <sup>(13)</sup> : Les potiers Lysimachos et Paësis déplorent un manque à gagner de 30 amphores après quatre jours de chômage

<sup>(1)</sup> Voir H. Seyrig, *Syria* 47 (1970), p. 287-290.

<sup>(2)</sup> *P. Lond. Zen.* 2038 l. 28.

<sup>(3)</sup> Dans les listes, on distingue les *κεχωρημένα κεράμια* des *ἀχώρητα κεράμια*, cf. *P. Cairo Zen.* 59742 l. 4 et 8. Dans son commentaire à la l. 8 du *P. Cairo Zen.* 59481, Edgar indique, d'après des analyses, qu'il s'agit d'une *true resin*, i.e. *not gum-resin, and is neither pitch nor bitumen*.

<sup>(4)</sup> *BGU* VI 1504; *P. Cairo Zen.* 59741 l. 26 et 59481 l. 12-13.

<sup>(5)</sup> C'est ce qui ressort de la lettre du potier Paësis (dernière référence de la note 4 *supra*).

<sup>(6)</sup> *P. Cairo Zen.* 59481 l. 25-28.

<sup>(7)</sup> *P. Cairo Zen.* 59741 et 59742.

<sup>(8)</sup> M. Billiard, *La vigne dans l'Antiquité*, Lyon (1907), p 216.

<sup>(9)</sup> Cf. *Amphoras*, fig. 4 et 16.

<sup>(10)</sup> L. 15-18.

<sup>(11)</sup> *P. Cairo Zen.* 59742 l. 23 sq.

<sup>(12)</sup> Cf. note 6 *supra*.

<sup>(13)</sup> L. 15-18.

forcé, ce qui nous donne une moyenne de 7,5 amphores par jour pour ces deux potiers; le chiffre paraît normal pour des vases de cette taille (il ne faut pas oublier, même si ces opérations ont lieu parallèlement, le temps nécessaire à l'affinage de l'argile, au séchage, à la cuisson ...).

LES PRIX sont assez peu élevés surtout lorsqu'on considère les nombreuses manipulations que réclame la fabrication d'une amphore et si l'on tient compte du prix du combustible pour le four dans ces régions pauvres en bois. Ils varient, comme il est naturel, suivant les quantités en jeu : on peut calculer qu'ils se situent entre 1,5 et 3 oboles, ce dernier prix paraissant le plus constant <sup>(1)</sup>. Cette modicité du coût des amphores est comparable aux prix que nous connaissons dans le reste du monde grec <sup>(2)</sup>; ils ne dépassent guère une obole au début du II<sup>e</sup> siècle av. J.C. dans les comptes des hiéropes déliens; ceux-ci revendent des lots de κνίδια et de κῶα vidées lors des festivités des Ποσίδεα : en 180 av. J.C., elles coûtent 7 drachmes les 47 et, en 178, 6 drachmes les 45 <sup>(3)</sup>.

AMPHORES LOCALES ET AMPHORES DE RÉEMPLOI. Les amphores du Fâyoum étaient certainement fabriquées sur un standard que les potiers savaient respecter avec habileté : lorsqu'on les compte, on les désigne de la simple abréviation κερ(άμιον) <sup>(4)</sup>, en précisant rarement leur capacité. Cette mesure n'était peut-être pas uniforme dans toute l'Égypte car, à côté de ces κερ( , on fait état de Σαίτιον, de Μεμφίτιον, amphores de Saïs

<sup>(1)</sup> Dans *P. Cairo Zen.* 59417 l. 6, 200 amphores sont vendues 100 drachmes soit 3 oboles l'une; presque le même prix dans *P. Lond. Zen.* 2038 l. 13-15 (128 amphores pour 60 drachmes). Mais seulement 1,5 obole dans *P. Cairo Zen.* 59754 l. 6 et moins encore dans *P. Cairo Zen.* 59366 l. 18-20; sur cette différence de prix, voir la note 1 p. 422.

<sup>(2)</sup> La date trop haute (environ 415 av. J.C.) et les difficultés de lecture nous empêcheront de tenir compte des indications fournies par l'inscription commentée par D.A. Amyx, « The Attic Stelai, Part III », *Hesperia* 27 (1958) p. 174-178 : p. 174, 25 amphores sont vendues 3 oboles en tout; p. 178, 4 amphores d'Éréttrie pour au moins 3 oboles chacune et des amphores de Chios (prix perdu).

<sup>(3)</sup> Pour l'année 180, cf. *ID* 440 A l. 62 et 66-68 et pour 178, *ID* 445 l. 4, 9, 10, 12. Voir l'étude de J.H. Kent, « Stamped Amphora Handles from the Delian Temple Estates », *Mélanges Robinson* II (1953) p. 127-134, surtout p. 128. Mais c'est là le prix d'amphores déjà utilisées et non pas neuves, à la différence de celles dont parlent les papyrus cités dans la note 1 *supra*.

<sup>(4)</sup> Cette mention est fréquente : cf. e.g. *P. Cairo Zen.* 59742 l. 6, 8, 10 ... Dans *P. Cairo Zen.* 59742 l. 2-6, on précise exceptionnellement qu'elles ont une capacité de 6 *choes*. Peut-être possédons-nous avec l'amphore de Donax (qui contient 10 *choes*, voir p. 416) le standard du *keramion*? Seule la mesure de nombreuses autres amphores nous permettrait de l'affirmer.

et de Memphis<sup>(1)</sup>. De même, on réutilise quantité d'amphores étrangères dont on précise à chaque fois l'origine de façon à ce qu'on en sache la capacité : tout comme les spécialistes modernes, les Anciens savaient, du premier coup d'œil, distinguer les amphores (qu'elles soient timbrées ou non) des différentes cités grecques; les papyrus font la différence entre le *θάσιον* (sous-entendu *κεράμιον*)<sup>(2)</sup>, le *θήβαιον*<sup>(3)</sup>, le *κνίδιον*<sup>(4)</sup>, le *κολοφώνιον*<sup>(5)</sup>, le *κορακησιωτικόν*<sup>(6)</sup>, le *κουριακόν*<sup>(7)</sup>, le *κῶον*<sup>(8)</sup>, le *λέσβιον*<sup>(9)</sup>, le *λευκάδιον*<sup>(10)</sup>, le *μιλήσιον*<sup>(11)</sup>, le *πάρων*<sup>(12)</sup>, le *πάφιον*<sup>(13)</sup>, le *ρόδιον*<sup>(14)</sup>, le *σάμιον*<sup>(15)</sup>, le *χῖον*<sup>(16)</sup> ...

Les amphores étrangères de réemploi représentaient un appoint parfois fort appréciable; dans le *P. Cairo Zen.* 59741, on peut juger de leur proportion : sur un total de 3155 amphores, 1793 sont de fabrication locale et 1362 importées; parmi ces dernières, nous trouvons 892 *πάρια* et *πάφια*, 370 *χῖα*, 200 *ἡμίχια*, sans oublier 45 *lagynoi* de Chios<sup>(17)</sup>. Cette habitude de réutiliser les amphores vides de leur contenu importé représente donc un phénomène considérable : il était traditionnel dans l'Égypte pharaonique<sup>(18)</sup> et est attesté par les papyrus et les ostraka jusqu'à l'époque byzantine<sup>(19)</sup>.

(1) *Σπίτια* : *P. Oxy.* 1658 l. 1. *Μεμφίτια* : *P. Flor.* 213 l. 5.

(2) *P. Cairo Zen.* 59680 l. 2 et 10; 59681 l. 3; 59682 l. 2 et 10; 59684 l. 5 ... La liste qui suit ne tient compte que des mentions d'amphores vides et ne cherche pas à donner de références à des importations d'amphores pleines.

(3) *P. Ryl.* 564 l. 5.

(4) *PSI IV* 448 l. 108.

(5) Wilcken, *Gr. Ostraka*, p. 765.

(6) Amphores de Korakesion de Cilicie : *P. Cairo Zen.* 59014 l. 5 et 59680 l. 17.

(7) Amphores de Kourion de Chypre, sans doute identiques aux *πάρια* de la note 13 *infra* (*P. Cairo Zen.* 59680 l. 11 et 59741 l. 14 et 21), quoique les fragments connus de *πάρια* ne soient pas semblables aux fragments de *κουριακά*. Cf. V. Grace, « Kouriaka », *Mélanges Dikaios*, Nicosie (1979), p. 181.

(8) Wilcken, *op. cit.*, p. 765.

(9) Ou plus exactement une double amphore de Lesbos, un *διλέσβιον*, *P. Cairo Zen.* 59684 l. 2.

(10) *PSI IV* 448 l. 115.

(11) *P. Cairo Zen.* 59015 l. 21, 22, 25, 32.

(12) *P. Cairo Zen.* 59741 l. 28.

(13) *Ibid.* l. 1, 28 (cf. note 7 *supra*).

(14) Wilcken, *op. cit.*, p. 765. On distingue même les *κυμισαλικά* (*P. Cairo Zen.* 59684 l. 4), du nom d'un cru rhodien de la région de Camiros (cf. Hiller von Gärtringen, *AM* 17 (1892) p. 308 et *IG XII*, 1, 170 l. 3 et 1446 l. 2; le toponyme antique est toujours en usage).

(15) *P. Cairo Zen.* 59015 l. 1.

(16) *P. Cairo Zen.* 59680 l. 2, 9; 59681 l. 2; 59682 l. 1, 11; 59684 l. 3 ... On compte aussi les *ἡμίχια* : *P. Cairo Zen.* 59680 l. 4; 59741 l. 13.

(17) Voir la dernière référence de la note précédente. Ajouter l. 15 et 21 pour les *lagynoi*. Totaux l. 12 sq.

(18) Cf. *Amphoras*, fig. 4.

(19) Wilcken, *op. cit.*, p. 765; P.M. Fraser, *op. cit.*, II p. 286-287 note 284.

\* \* \*

Nous possédons avec le groupe de Pétos la première série d'anses d'amphores incontestablement égyptiennes. Jusqu'à présent, on s'était plu à souligner la quasi-absence de production locale face aux milliers de fragments d'amphores d'importation. P.M. Fraser<sup>(1)</sup> s'en étonnait, ne tenant pour vraisemblablement égyptiennes que des anses portant le signe de l'année (L)<sup>(2)</sup> ou celles du groupe de Zénon. Nous sommes encore moins sûrs que lui, en l'absence de toute preuve archéologique ou onomastique de la provenance égyptienne de ces groupes<sup>(3)</sup>. Mais notre publication montre qu'il est dangereux de raisonner sur l'absence de matériel archéologique : cet argument tombe maintenant de lui-même. Certes le groupe de Pétos ne compte pour l'instant que quatre-vingt-dix anses, c'est-à-dire autant d'amphores; mais gardons à l'esprit que le Musée Gréco-Romain ne contient que des anses estampillées et l'importance de notre groupe se trouverait certainement amplifiée de façon étonnante si on avait ramassé de la même façon les anses non-estampillées : en nous promenant sur différents sites antiques du Fâyoum, nous avons pu identifier plusieurs dizaines de telles anses, comme celle que nous illustrons ici (fig. 27).

Ajoutons que nous avons maintenant reconnu d'autres anses d'amphores, timbrées ou non, de fabrication égyptienne appartenant à des groupes différents de celui de Pétos<sup>(4)</sup>. L'importance de la production locale est sans aucun doute à réestimer.

Athènes, janvier 1981.

(1) P.M. Fraser, *ibid.*, p. 285-286, note 283.

(2) L'auteur souligne justement que l'usage du signe L est resté employé dans nombre d'anciennes possessions ptolémaïques : on le trouve sur des anses de Cos, cf. Breccia, *Rapport*, p. 50 n° 244.

(3) Beaucoup de ces anses (deux séries de timbres : l'une avec ZH, l'autre avec ZH et un second nom abrégé) ont effectivement été trouvées en Egypte (Collection Benaki, Kimân-Farès) ou dans les ruines du camp ptolémaïque de Koroni (cf. E. Vanderpool, J. Mac Credie, A. Steinberg, *Hesperia* 31 [1962] p. 48, n° 84, p. 51 n° 113 et p. 52 n°s 114-119; V. Grace, *Hesperia* 32 [1963] p. 331 note 25) mais ce n'est pas là une preuve archéologique : sur les 650 anses pamphyliennes que nous connaissons, plus de 600 proviennent d'Egypte et aucune de Pamphylie (cf. V. Grace,

*BCH Suppl.* I [1973] p. 183 note 2 et 191 note 11)!

De plus, il faudrait admettre que nous n'avons plus affaire à une marque de potier mais à un timbre indiquant le nom du propriétaire de l'atelier ou du vignoble, d'autant que les noms (ou plutôt les débuts de noms) qui figurent à côté de ZH sont tous grecs (au moins onze : Ἀγα( , Εὐα( , Κρατι( , Φιλα( ...). P.M. Fraser, *ibid.*, propose d'y reconnaître la marque de Zénon, l'intendant de la *dôréa* d'Apollonios. On peut noter, si l'on admet cette interprétation, que nous lisons ΖΗ/ΣΩ sur l'un de ces timbres et que *P. Cairo Zen.* 59366 nous apprend que Zénon possédait, à titre personnel, une vigne de 60 aroures, conjointement avec l'un de ses amis, Σώστρατος.

(4) Elles proviennent pour une bonne part des Kimân-Farès et seront publiées avec le reste du lot.



Fig. 1. — Pet. 2 (cat. n° 2).



Fig. 2. — Pet. 27 (cat. n° 3).



Fig. 3. — Pet. 4 (cat. n° 4 a).



Fig. 4. — Pet. 44 (cat. n° 4 b).

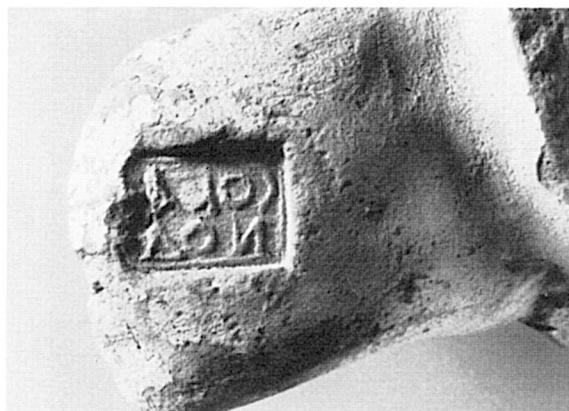


Fig. 5. — Pet. 30 (cat. n° 4 c).

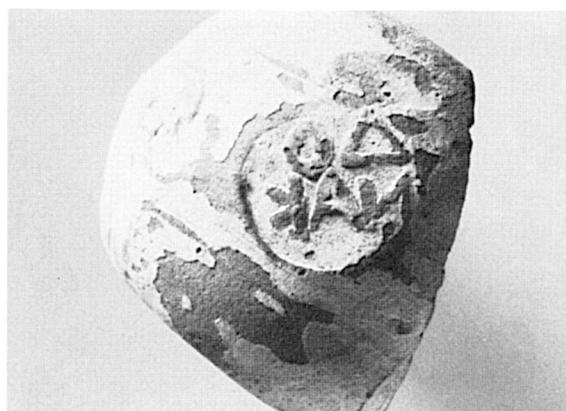


Fig. 6. — Pet. 6 (cat. n° 4 e 1).

*N.B.* : Les fig. 1 à 20 et 27 sont à l'échelle 1/1 ; les fig. 21 à 23 et 26 à l'échelle 2/3 ; la fig. 24 à l'échelle 1/7 ; la fig. 25 à l'échelle 1/3.



Fig. 7. — Pet. 16 (cat. n° 4 e 2).



Fig. 8. — Pet. 49 (cat. n° 4 e 3).

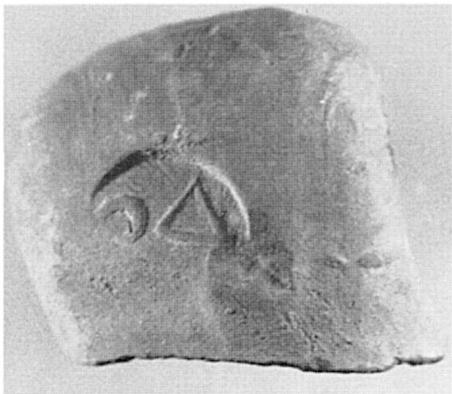


Fig. 9. — P11165 (cat. n° 4 e 5).



Fig. 10. — Pet. 46 (cat. n° 5 a).

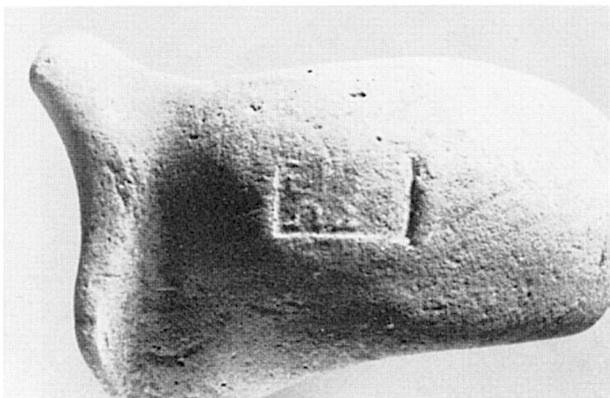


Fig. 11. — M/ABC 326 (cat. n° 5 c).



Fig. 12. — Pet. 58 (cat. n° 5 d).



Fig. 13. — Pet. 10 (cat. n° 6 a).



Fig. 14. — Pet. 15 (cat. n° 6 b).

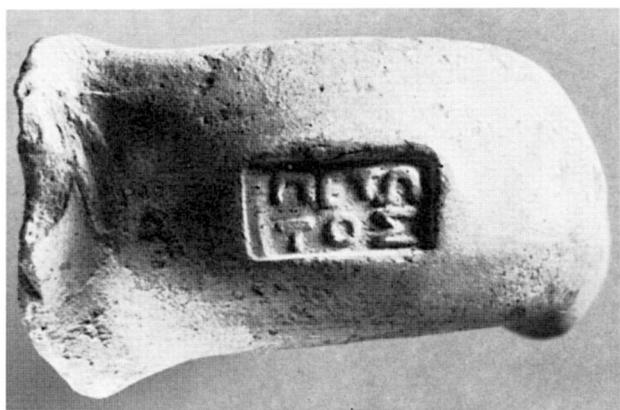


Fig. 15. — Pet. 29 (cat. n° 6 c).

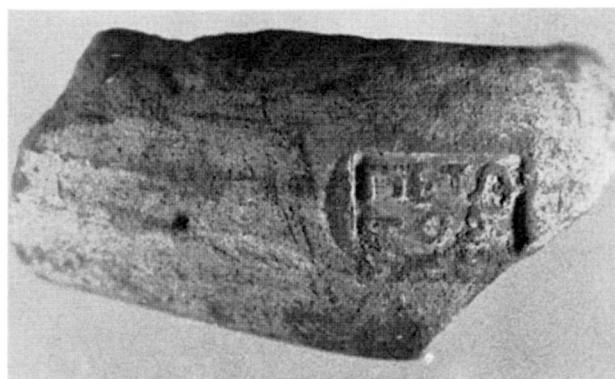


Fig. 16. — P11164 (cat. n° 6 d).



Fig. 17. — Pet. 66 (cat. n° 6 e).

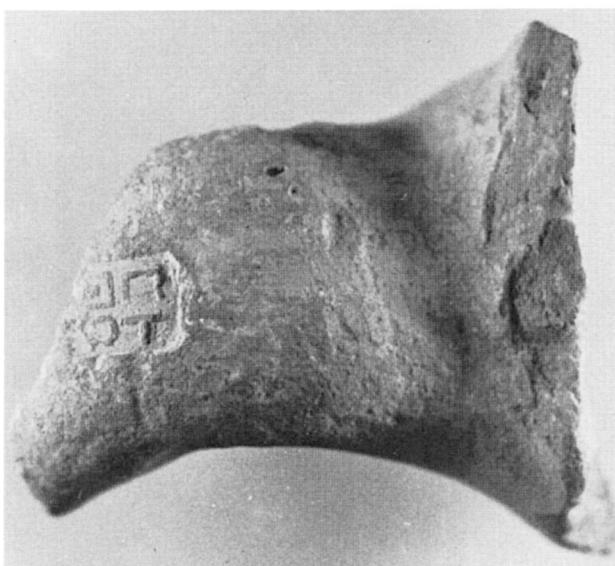


Fig. 18. — P11159 (cat. n° 6 f).



Fig. 19. — Pet. 8 (cat. n° 7).

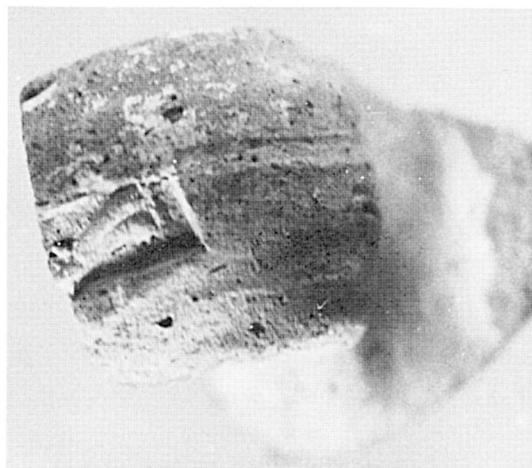


Fig. 20. — P11166 (cat. n° 8).

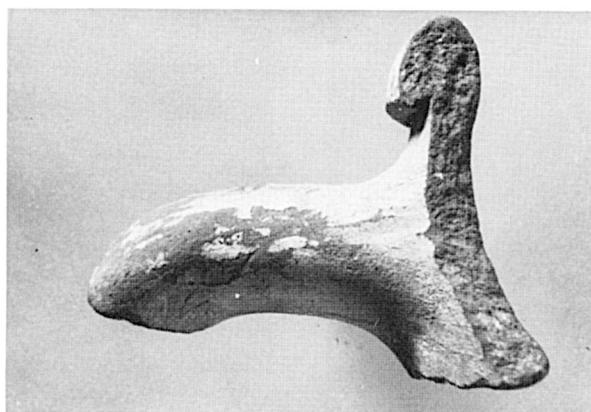


Fig. 21. — Profil de l'anse d'Hérieus,  
Pet. 46 (cat. n° 5 a) (échelle 2/3).



Fig. 22. — Profil de l'anse de Pétos,  
Pet. 29 (cat. n° 6 c) (échelle 2/3).



Fig. 23. — Profil de l'anse de Donax,  
Pet. 49 (cat. n° 4 e 3) (échelle 2/3).



Fig. 24. — Amphore de Donax P11358  
(échelle 1/7).

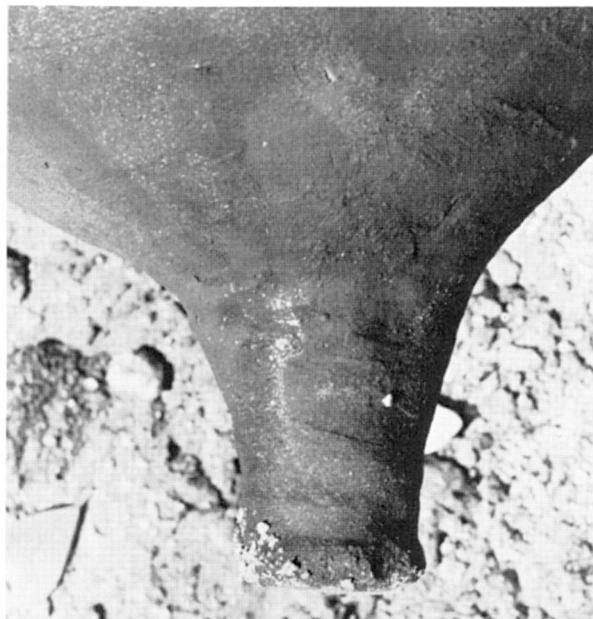


Fig. 26. — Pied de l'amphore P11358  
(échelle 2/3).



Fig. 25. — A gauche, anse Pet. 48 (cat.  
n° 4 b); au centre, anse de  
l'amphore de Donax P11358;  
à droite, anse Pet. 25 (cat.  
n° 4 b) (échelle 1/3).



Fig. 27. — Anse non numérotée provenant des Kîmân-Farès  
(Fâyoum).